

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRICES DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
47, RUE NEUVE, 47
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 8 DÉCEMBRE 1885

LA CONCENTRATION

M. Clémenceau est prêt, disent ses amis, à ouvrir le feu contre le ministère. Très entouré à la Chambre, très questionné, il se tient contrairement à son habitude, sur la réserve et évite de répondre aux questions trop directes, les trouvant sans doute indiscrettes.

On dit que son bras droit, M. Pelletan, sera chargé du rapport sur le Tonkin, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de ces informations intéressées qui représentent la commission comme prête à capituler.

En réalité, c'est la bataille, nous n'en avions jamais douté.

Si le ministère doit, selon toute apparence, en sortir vaincu et mourant, la majorité de gauche en sortira de son côté, meurtrie et plus divisée que jamais. Cette fois encore le Tonkin mettra aux prises les partisans et les adversaires des aventures coloniales. Les amis de MM. Brisson et Ferry, d'une part, ceux de M. Clémenceau de l'autre. Ces tronçons qu'on s'est donné tant de mal pour souder les uns aux autres, sans y réussir, se sépareront d'avantage encore et nous verrons, en face des deux camps conservateurs unis, trois petits corps d'armée de gauche, acharnés à s'entre-dévoier.

Il est assez naturel que ceux-ci en veulent à M. Brisson qui, après avoir prêché si longtemps l'union, provoque pour sauver son portefeuille, le débat le plus propre pour diviser irrémédiablement les gauches alors même que le cabinet sortirait vainqueur de cette bataille, ce qui est extrêmement douteux, il emporterait, enfoncé dans son flanc, un trait mortel. La majorité à laquelle il aurait attaché un vote d'approbation des aventures coloniales, ne lui pardonnerait jamais sa propre faiblesse et saisirait la prochaine occasion de se venger.

NEGLIGENCE COUPABLE

Nous lisons dans le *Monde* :

« On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation. »

Ce revirement a d'abord causé une vive surprise ; mais on a bientôt connu l'explication, qui est fort simple : la plupart des membres de la Droite appartenant à ce bureau n'avaient pas jugé M. Propas, samedi, de se déranter pour assister à la séance.

« Nous le disons avec regret, mais nous croyons devoir le dire : c'est un véritable scandale ; et nous sommes d'autant plus tenus de le signaler que certains députés conservateurs en sont costumés. »

« Ils n'ont cependant pas reçu mandat des électeurs pour chasser et pour faire la chambre bisouillée. »

« L'abus que nous dénonçons doit cesser. Sinon, nous aurions le devoir de publier les noms des députés coupables d'une négligence si impossible à excuser. »

ÉLECTION DE M. BORRIGLIONE

L'élection de M. Borrigliotte dans les Alpes-Maritimes a été validée par 334 voix contre 79.

La minorité comprend trois membres (de la droite) : M. le colonel de Plazanet, les marquis de Roye et de Vaujans-Langan, et 78 radicaux, parmi lesquels se trouvent MM. Basly, Camélinat, Clovis Hugues et Henri Rochefort.

La majorité a été formée de 246 députés de la gauche et de 78 de la droite.

Certains députés conservateurs n'ont pas pris part au vote.

NOUVELLES DU JOUR

Crimes ministériels
Paris, 7 décembre. — Des bruits de crise ministérielle recommencent aujourd'hui à circuler sur les bancs de la Chambre. Il est certain que la majorité a tenu le langage de cabinet présidé par M. Brisson, mais, tandis que les uns veulent aller au Congrès avec un nouveau ministère, les autres voudraient temporiser, et croient ces derniers sont divisés en deux fractions. La première croit à accorder les crédits à M. Brisson, la seconde ne veut lui donner qu'une provision.

Dans le premier cas, le cabinet n'aurait encore quelque temps, dans le second il tomberait sans peine, car contrairement à ce qui a été dit, la question des crédits n'est pas encore résolue.

On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation.

LA CONCENTRATION

M. Clémenceau est prêt, disent ses amis, à ouvrir le feu contre le ministère. Très entouré à la Chambre, très questionné, il se tient contrairement à son habitude, sur la réserve et évite de répondre aux questions trop directes, les trouvant sans doute indiscrettes.

On dit que son bras droit, M. Pelletan, sera chargé du rapport sur le Tonkin, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de ces informations intéressées qui représentent la commission comme prête à capituler.

En réalité, c'est la bataille, nous n'en avions jamais douté.

Si le ministère doit, selon toute apparence, en sortir vaincu et mourant, la majorité de gauche en sortira de son côté, meurtrie et plus divisée que jamais. Cette fois encore le Tonkin mettra aux prises les partisans et les adversaires des aventures coloniales. Les amis de MM. Brisson et Ferry, d'une part, ceux de M. Clémenceau de l'autre. Ces tronçons qu'on s'est donné tant de mal pour souder les uns aux autres, sans y réussir, se sépareront d'avantage encore et nous verrons, en face des deux camps conservateurs unis, trois petits corps d'armée de gauche, acharnés à s'entre-dévoier.

Il est assez naturel que ceux-ci en veulent à M. Brisson qui, après avoir prêché si longtemps l'union, provoque pour sauver son portefeuille, le débat le plus propre pour diviser irrémédiablement les gauches alors même que le cabinet sortirait vainqueur de cette bataille, ce qui est extrêmement douteux, il emporterait, enfoncé dans son flanc, un trait mortel. La majorité à laquelle il aurait attaché un vote d'approbation des aventures coloniales, ne lui pardonnerait jamais sa propre faiblesse et saisirait la prochaine occasion de se venger.

NEGLIGENCE COUPABLE

Nous lisons dans le *Monde* :

« On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation. »

Ce revirement a d'abord causé une vive surprise ; mais on a bientôt connu l'explication, qui est fort simple : la plupart des membres de la Droite appartenant à ce bureau n'avaient pas jugé M. Propas, samedi, de se déranter pour assister à la séance.

« Nous le disons avec regret, mais nous croyons devoir le dire : c'est un véritable scandale ; et nous sommes d'autant plus tenus de le signaler que certains députés conservateurs en sont costumés. »

« Ils n'ont cependant pas reçu mandat des électeurs pour chasser et pour faire la chambre bisouillée. »

« L'abus que nous dénonçons doit cesser. Sinon, nous aurions le devoir de publier les noms des députés coupables d'une négligence si impossible à excuser. »

ÉLECTION DE M. BORRIGLIONE

L'élection de M. Borrigliotte dans les Alpes-Maritimes a été validée par 334 voix contre 79.

La minorité comprend trois membres (de la droite) : M. le colonel de Plazanet, les marquis de Roye et de Vaujans-Langan, et 78 radicaux, parmi lesquels se trouvent MM. Basly, Camélinat, Clovis Hugues et Henri Rochefort.

La majorité a été formée de 246 députés de la gauche et de 78 de la droite.

Certains députés conservateurs n'ont pas pris part au vote.

NOUVELLES DU JOUR

Crimes ministériels
Paris, 7 décembre. — Des bruits de crise ministérielle recommencent aujourd'hui à circuler sur les bancs de la Chambre. Il est certain que la majorité a tenu le langage de cabinet présidé par M. Brisson, mais, tandis que les uns veulent aller au Congrès avec un nouveau ministère, les autres voudraient temporiser, et croient ces derniers sont divisés en deux fractions. La première croit à accorder les crédits à M. Brisson, la seconde ne veut lui donner qu'une provision.

Dans le premier cas, le cabinet n'aurait encore quelque temps, dans le second il tomberait sans peine, car contrairement à ce qui a été dit, la question des crédits n'est pas encore résolue.

On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation.

LA CONCENTRATION

M. Clémenceau est prêt, disent ses amis, à ouvrir le feu contre le ministère. Très entouré à la Chambre, très questionné, il se tient contrairement à son habitude, sur la réserve et évite de répondre aux questions trop directes, les trouvant sans doute indiscrettes.

On dit que son bras droit, M. Pelletan, sera chargé du rapport sur le Tonkin, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de ces informations intéressées qui représentent la commission comme prête à capituler.

En réalité, c'est la bataille, nous n'en avions jamais douté.

Si le ministère doit, selon toute apparence, en sortir vaincu et mourant, la majorité de gauche en sortira de son côté, meurtrie et plus divisée que jamais. Cette fois encore le Tonkin mettra aux prises les partisans et les adversaires des aventures coloniales. Les amis de MM. Brisson et Ferry, d'une part, ceux de M. Clémenceau de l'autre. Ces tronçons qu'on s'est donné tant de mal pour souder les uns aux autres, sans y réussir, se sépareront d'avantage encore et nous verrons, en face des deux camps conservateurs unis, trois petits corps d'armée de gauche, acharnés à s'entre-dévoier.

Il est assez naturel que ceux-ci en veulent à M. Brisson qui, après avoir prêché si longtemps l'union, provoque pour sauver son portefeuille, le débat le plus propre pour diviser irrémédiablement les gauches alors même que le cabinet sortirait vainqueur de cette bataille, ce qui est extrêmement douteux, il emporterait, enfoncé dans son flanc, un trait mortel. La majorité à laquelle il aurait attaché un vote d'approbation des aventures coloniales, ne lui pardonnerait jamais sa propre faiblesse et saisirait la prochaine occasion de se venger.

NEGLIGENCE COUPABLE

Nous lisons dans le *Monde* :

« On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation. »

Ce revirement a d'abord causé une vive surprise ; mais on a bientôt connu l'explication, qui est fort simple : la plupart des membres de la Droite appartenant à ce bureau n'avaient pas jugé M. Propas, samedi, de se déranter pour assister à la séance.

« Nous le disons avec regret, mais nous croyons devoir le dire : c'est un véritable scandale ; et nous sommes d'autant plus tenus de le signaler que certains députés conservateurs en sont costumés. »

« Ils n'ont cependant pas reçu mandat des électeurs pour chasser et pour faire la chambre bisouillée. »

« L'abus que nous dénonçons doit cesser. Sinon, nous aurions le devoir de publier les noms des députés coupables d'une négligence si impossible à excuser. »

ÉLECTION DE M. BORRIGLIONE

L'élection de M. Borrigliotte dans les Alpes-Maritimes a été validée par 334 voix contre 79.

La minorité comprend trois membres (de la droite) : M. le colonel de Plazanet, les marquis de Roye et de Vaujans-Langan, et 78 radicaux, parmi lesquels se trouvent MM. Basly, Camélinat, Clovis Hugues et Henri Rochefort.

La majorité a été formée de 246 députés de la gauche et de 78 de la droite.

Certains députés conservateurs n'ont pas pris part au vote.

NOUVELLES DU JOUR

Crimes ministériels
Paris, 7 décembre. — Des bruits de crise ministérielle recommencent aujourd'hui à circuler sur les bancs de la Chambre. Il est certain que la majorité a tenu le langage de cabinet présidé par M. Brisson, mais, tandis que les uns veulent aller au Congrès avec un nouveau ministère, les autres voudraient temporiser, et croient ces derniers sont divisés en deux fractions. La première croit à accorder les crédits à M. Brisson, la seconde ne veut lui donner qu'une provision.

Dans le premier cas, le cabinet n'aurait encore quelque temps, dans le second il tomberait sans peine, car contrairement à ce qui a été dit, la question des crédits n'est pas encore résolue.

On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation.

LA CONCENTRATION

M. Clémenceau est prêt, disent ses amis, à ouvrir le feu contre le ministère. Très entouré à la Chambre, très questionné, il se tient contrairement à son habitude, sur la réserve et évite de répondre aux questions trop directes, les trouvant sans doute indiscrettes.

On dit que son bras droit, M. Pelletan, sera chargé du rapport sur le Tonkin, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de ces informations intéressées qui représentent la commission comme prête à capituler.

En réalité, c'est la bataille, nous n'en avions jamais douté.

Si le ministère doit, selon toute apparence, en sortir vaincu et mourant, la majorité de gauche en sortira de son côté, meurtrie et plus divisée que jamais. Cette fois encore le Tonkin mettra aux prises les partisans et les adversaires des aventures coloniales. Les amis de MM. Brisson et Ferry, d'une part, ceux de M. Clémenceau de l'autre. Ces tronçons qu'on s'est donné tant de mal pour souder les uns aux autres, sans y réussir, se sépareront d'avantage encore et nous verrons, en face des deux camps conservateurs unis, trois petits corps d'armée de gauche, acharnés à s'entre-dévoier.

Il est assez naturel que ceux-ci en veulent à M. Brisson qui, après avoir prêché si longtemps l'union, provoque pour sauver son portefeuille, le débat le plus propre pour diviser irrémédiablement les gauches alors même que le cabinet sortirait vainqueur de cette bataille, ce qui est extrêmement douteux, il emporterait, enfoncé dans son flanc, un trait mortel. La majorité à laquelle il aurait attaché un vote d'approbation des aventures coloniales, ne lui pardonnerait jamais sa propre faiblesse et saisirait la prochaine occasion de se venger.

NEGLIGENCE COUPABLE

Nous lisons dans le *Monde* :

« On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation. »

Ce revirement a d'abord causé une vive surprise ; mais on a bientôt connu l'explication, qui est fort simple : la plupart des membres de la Droite appartenant à ce bureau n'avaient pas jugé M. Propas, samedi, de se déranter pour assister à la séance.

« Nous le disons avec regret, mais nous croyons devoir le dire : c'est un véritable scandale ; et nous sommes d'autant plus tenus de le signaler que certains députés conservateurs en sont costumés. »

« Ils n'ont cependant pas reçu mandat des électeurs pour chasser et pour faire la chambre bisouillée. »

« L'abus que nous dénonçons doit cesser. Sinon, nous aurions le devoir de publier les noms des députés coupables d'une négligence si impossible à excuser. »

ÉLECTION DE M. BORRIGLIONE

L'élection de M. Borrigliotte dans les Alpes-Maritimes a été validée par 334 voix contre 79.

La minorité comprend trois membres (de la droite) : M. le colonel de Plazanet, les marquis de Roye et de Vaujans-Langan, et 78 radicaux, parmi lesquels se trouvent MM. Basly, Camélinat, Clovis Hugues et Henri Rochefort.

La majorité a été formée de 246 députés de la gauche et de 78 de la droite.

Certains députés conservateurs n'ont pas pris part au vote.

NOUVELLES DU JOUR

Crimes ministériels
Paris, 7 décembre. — Des bruits de crise ministérielle recommencent aujourd'hui à circuler sur les bancs de la Chambre. Il est certain que la majorité a tenu le langage de cabinet présidé par M. Brisson, mais, tandis que les uns veulent aller au Congrès avec un nouveau ministère, les autres voudraient temporiser, et croient ces derniers sont divisés en deux fractions. La première croit à accorder les crédits à M. Brisson, la seconde ne veut lui donner qu'une provision.

Dans le premier cas, le cabinet n'aurait encore quelque temps, dans le second il tomberait sans peine, car contrairement à ce qui a été dit, la question des crédits n'est pas encore résolue.

On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation.

LA CONCENTRATION

M. Clémenceau est prêt, disent ses amis, à ouvrir le feu contre le ministère. Très entouré à la Chambre, très questionné, il se tient contrairement à son habitude, sur la réserve et évite de répondre aux questions trop directes, les trouvant sans doute indiscrettes.

On dit que son bras droit, M. Pelletan, sera chargé du rapport sur le Tonkin, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de ces informations intéressées qui représentent la commission comme prête à capituler.

En réalité, c'est la bataille, nous n'en avions jamais douté.

Si le ministère doit, selon toute apparence, en sortir vaincu et mourant, la majorité de gauche en sortira de son côté, meurtrie et plus divisée que jamais. Cette fois encore le Tonkin mettra aux prises les partisans et les adversaires des aventures coloniales. Les amis de MM. Brisson et Ferry, d'une part, ceux de M. Clémenceau de l'autre. Ces tronçons qu'on s'est donné tant de mal pour souder les uns aux autres, sans y réussir, se sépareront d'avantage encore et nous verrons, en face des deux camps conservateurs unis, trois petits corps d'armée de gauche, acharnés à s'entre-dévoier.

Il est assez naturel que ceux-ci en veulent à M. Brisson qui, après avoir prêché si longtemps l'union, provoque pour sauver son portefeuille, le débat le plus propre pour diviser irrémédiablement les gauches alors même que le cabinet sortirait vainqueur de cette bataille, ce qui est extrêmement douteux, il emporterait, enfoncé dans son flanc, un trait mortel. La majorité à laquelle il aurait attaché un vote d'approbation des aventures coloniales, ne lui pardonnerait jamais sa propre faiblesse et saisirait la prochaine occasion de se venger.

NEGLIGENCE COUPABLE

Nous lisons dans le *Monde* :

« On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation. »

Ce revirement a d'abord causé une vive surprise ; mais on a bientôt connu l'explication, qui est fort simple : la plupart des membres de la Droite appartenant à ce bureau n'avaient pas jugé M. Propas, samedi, de se déranter pour assister à la séance.

« Nous le disons avec regret, mais nous croyons devoir le dire : c'est un véritable scandale ; et nous sommes d'autant plus tenus de le signaler que certains députés conservateurs en sont costumés. »

« Ils n'ont cependant pas reçu mandat des électeurs pour chasser et pour faire la chambre bisouillée. »

« L'abus que nous dénonçons doit cesser. Sinon, nous aurions le devoir de publier les noms des députés coupables d'une négligence si impossible à excuser. »

ÉLECTION DE M. BORRIGLIONE

L'élection de M. Borrigliotte dans les Alpes-Maritimes a été validée par 334 voix contre 79.

La minorité comprend trois membres (de la droite) : M. le colonel de Plazanet, les marquis de Roye et de Vaujans-Langan, et 78 radicaux, parmi lesquels se trouvent MM. Basly, Camélinat, Clovis Hugues et Henri Rochefort.

La majorité a été formée de 246 députés de la gauche et de 78 de la droite.

Certains députés conservateurs n'ont pas pris part au vote.

NOUVELLES DU JOUR

Crimes ministériels
Paris, 7 décembre. — Des bruits de crise ministérielle recommencent aujourd'hui à circuler sur les bancs de la Chambre. Il est certain que la majorité a tenu le langage de cabinet présidé par M. Brisson, mais, tandis que les uns veulent aller au Congrès avec un nouveau ministère, les autres voudraient temporiser, et croient ces derniers sont divisés en deux fractions. La première croit à accorder les crédits à M. Brisson, la seconde ne veut lui donner qu'une provision.

Dans le premier cas, le cabinet n'aurait encore quelque temps, dans le second il tomberait sans peine, car contrairement à ce qui a été dit, la question des crédits n'est pas encore résolue.

On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation.

LA CONCENTRATION

M. Clémenceau est prêt, disent ses amis, à ouvrir le feu contre le ministère. Très entouré à la Chambre, très questionné, il se tient contrairement à son habitude, sur la réserve et évite de répondre aux questions trop directes, les trouvant sans doute indiscrettes.

On dit que son bras droit, M. Pelletan, sera chargé du rapport sur le Tonkin, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de ces informations intéressées qui représentent la commission comme prête à capituler.

En réalité, c'est la bataille, nous n'en avions jamais douté.

Si le ministère doit, selon toute apparence, en sortir vaincu et mourant, la majorité de gauche en sortira de son côté, meurtrie et plus divisée que jamais. Cette fois encore le Tonkin mettra aux prises les partisans et les adversaires des aventures coloniales. Les amis de MM. Brisson et Ferry, d'une part, ceux de M. Clémenceau de l'autre. Ces tronçons qu'on s'est donné tant de mal pour souder les uns aux autres, sans y réussir, se sépareront d'avantage encore et nous verrons, en face des deux camps conservateurs unis, trois petits corps d'armée de gauche, acharnés à s'entre-dévoier.

Il est assez naturel que ceux-ci en veulent à M. Brisson qui, après avoir prêché si longtemps l'union, provoque pour sauver son portefeuille, le débat le plus propre pour diviser irrémédiablement les gauches alors même que le cabinet sortirait vainqueur de cette bataille, ce qui est extrêmement douteux, il emporterait, enfoncé dans son flanc, un trait mortel. La majorité à laquelle il aurait attaché un vote d'approbation des aventures coloniales, ne lui pardonnerait jamais sa propre faiblesse et saisirait la prochaine occasion de se venger.

NEGLIGENCE COUPABLE

Nous lisons dans le *Monde* :

« On sait que le bureau de la Chambre, saisi de l'examen des élections conservatrices de la Lozère, avait, une première fois, conclu à la validation. Avant-hier, samedi, ce bureau est revenu sur sa décision, et il a nommé un nouveau rapporteur qui proposera l'invalidation. »

Ce revirement a d'abord causé une vive surprise ; mais on a bientôt connu l'explication, qui est fort simple : la plupart des membres de la Droite appartenant à ce bureau n'avaient pas jugé M. Propas, samedi, de se déranter pour assister à la séance.

« Nous le disons avec regret, mais nous croyons devoir le dire : c'est un véritable scandale ; et nous sommes d'autant plus tenus de le signaler que certains députés conservateurs en sont costumés. »

« Ils n'ont cependant pas reçu mandat des électeurs pour chasser et pour faire la chambre bisouillée. »

« L'abus que nous dénonçons doit cesser. Sinon, nous aurions le devoir de publier les noms des députés coupables d'une négligence si impossible à excuser. »

ÉLECTION DE M. BORRIGLIONE

L'élection de M. Borrigliotte dans les Alpes-Maritimes a été validée par 334 voix contre 79.

La minorité comprend trois membres (de la droite) : M. le colonel de Plazanet, les marquis de Roye et de Vaujans-Langan, et 78 radicaux, parmi lesquels se trouvent MM. Basly, Camélinat, Clovis Hugues et Henri Rochefort.

La majorité a été formée de 246 députés de la gauche et de 78 de la droite.

Certains députés conservateurs n'ont pas pris part au vote.

NOUVELLES DU JOUR

Crimes ministériels
Paris, 7 décembre. — Des bruits de crise ministérielle recommencent aujourd'hui à circuler sur les bancs de la Chambre. Il est certain que la majorité a tenu le langage de cabinet présidé par M. Brisson, mais, tandis que les uns veulent aller au Congrès avec un nouveau ministère, les autres voudraient temporiser, et croient ces derniers sont divisés en deux fractions. La première croit à accorder les crédits à M. Brisson, la seconde ne veut lui donner qu'une provision.

Dans le premier cas, le cabinet n'aurait encore quelque temps, dans le second il tomberait sans peine, car contrairement à ce qui a été dit, la question des crédits n'est pas encore résolue.

L'ORDINAIRE

LA PENSION DES SOUS-OFFICIERS

Quelqu'un qui ne perd pas son temps, c'est M. Gigot, capitaine en retraite et percepteur à Dammarié. Les six pétitions qu'il vient d'adresser à la Chambre des députés méritent réellement d'être prises en considération ; il n'en est pas une seule qui n'ait été minutieusement étudiée, et, pour ne citer que celle qui nous intéresse directement, il est certain que les recherches de M. Gigot aideront la commission sénatoriale de l'armée à résoudre le problème qui s'impose à ses études méditations. Si quelque sénateur voulait bien faire convoquer M. Gigot par la commission que préside l'honorable général Canrobert, je pense que les généraux qui délibèrent aujourd'hui sur les destinées de l'armée ne regretteraient point d'avoir consulté un simple capitaine.

Quede fois n'a-t-on pas dit : « Nous n'avons plus de sous-officiers ? » D'illustres écrivains nous ont tracé le désolant tableau des cadres appauvris et des régiments désorganisés. L'instruction des recrues devient chaque jour plus difficile. C'est en vain que les officiers se multiplient, qu'ils redoublent d'efforts : la durée du service est si courte et les exigences de la guerre moderne sont tellement compliquées que le zèle de nos lieutenant ne suffit plus à la mission patriotique qu'ils ont à remplir. Au milieu de doctes commentaires et de dissertations plus philosophiques que pratiques, nous avons entendu quelques vieux chevrons invoquer les traditions du passé. Ils affirmaient, ces troupiers blanchis sous le harnais, que la graine de sous-officiers germe encore dans la terre française et qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour rendre à nos cadres inférieurs la valeur qu'ils ont trop rapidement perdue. Faut-il ajouter que personne n'a prêté l'oreille à ces discours extravagants ?

« Que nous content les anciens ? répétaient à l'envi les tout jeunes gens qui dissertent de *omni re scilicet* sans rien avoir approfondi. Les traditions ! Autant avoir écrit tout de suite qu'on a l'intention de perpétuer les errements de la routine ! Détestable confusion qui s'est introduite à la faveur du tro uble produit dans les esprits par les funestes événements de la dernière guerre ! Dénoncer l'habitude de routine, rien de mieux, je l'accorde ; il est vrai qu'il subsiste toujours et qu'il a la vie dure. Rompre la chaîne des traditions, c'est tâche plus aisée sans doute, mais beaucoup moins justifiable. Autant vaudrait renier notre histoire, proscrire nos légendes, effacer les souvenirs qui nous consolent et qui raffermissent nos courages trop souvent ébranlés. »

L'ORDINAIRE

LA PENSION DES SOUS-OFFICIERS

Quelqu'un qui ne perd pas son temps, c'est M. Gigot, capitaine en retraite et percepteur à Dammarié. Les six pétitions qu'il vient d'adresser à la Chambre des députés méritent réellement d'être prises en considération ; il n'en est pas une seule qui n'ait été minutieusement étudiée, et, pour ne citer que celle qui nous intéresse directement, il est certain que les recherches de M. Gigot aideront la commission sénatoriale de l'armée à résoudre le problème qui s'impose à ses études méditations. Si quelque sénateur voulait bien faire convoquer M. Gigot par la commission que préside l'honorable général Canrobert, je pense que les généraux qui délibèrent aujourd'hui sur les destinées de l'armée ne regretteraient point d'avoir consulté un simple capitaine.

Quede fois n'a-t-on pas dit : « Nous n'avons plus de sous-officiers ? » D'illustres écrivains nous ont tracé le désolant tableau des cadres appauvris et des régiments désorganisés. L'instruction des recrues devient chaque jour plus difficile. C'est en vain que les officiers se multiplient, qu'ils redoublent d'efforts : la durée du service est si courte et les exigences de la guerre moderne sont tellement compliquées que le zèle de nos lieutenant ne suffit plus à la mission patriotique qu'ils ont à remplir. Au milieu de doctes commentaires et de dissertations plus philosophiques que pratiques, nous avons entendu quelques vieux chevrons invoquer les traditions du passé. Ils affirmaient, ces troupiers blanchis sous le harnais, que la graine de sous-officiers germe encore dans la terre française et qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour rendre à nos cadres inférieurs la valeur qu'ils ont trop rapidement perdue. Faut-il ajouter que personne n'a prêté l'oreille à ces discours extravagants ?

« Que nous content les anciens ? répétaient à l'envi les tout jeunes gens qui dissertent de *omni re scilicet* sans rien avoir approfondi. Les traditions ! Autant avoir écrit tout de suite qu'on a l'intention de perpétuer les errements de la routine ! Détestable confusion qui s'est introduite à la faveur du tro uble produit dans les esprits par les funestes événements de la dernière guerre ! Dénoncer l'habitude de routine, rien de mieux, je l'accorde ; il est vrai qu'il subsiste toujours et qu'il a la vie dure. Rompre la chaîne des traditions, c'est tâche plus aisée sans doute, mais beaucoup moins justifiable. Autant vaudrait renier notre histoire, proscrire nos légendes, effacer les souvenirs qui nous consolent et qui raffermissent nos courages trop souvent ébranlés. »

L'ORDINAIRE

LA PENSION DES SOUS-OFFICIERS

Quelqu'un qui ne perd pas son temps, c'est M. Gigot, capitaine en retraite et percepteur à Dammarié. Les six pétitions qu'il vient d'adresser à la Chambre des députés méritent réellement d'être prises en considération ; il n'en est pas une seule qui n'ait été minutieusement étudiée, et, pour ne citer que celle qui nous intéresse directement, il est certain que les recherches de M. Gigot aideront la commission sénatoriale de l'armée à résoudre le problème qui s'impose à ses études méditations. Si quelque sénateur voulait bien faire convoquer M. Gigot par la commission que préside l'honorable général Canrobert, je pense que les généraux qui délibèrent aujourd'hui sur les destinées de l'armée ne regretteraient point d'avoir consulté un simple capitaine.

Quede fois n'a-t-on pas dit : « Nous n'avons plus de sous-officiers ? » D'illustres écrivains nous ont tracé le désolant tableau des cadres appauvris et des régiments désorganisés. L'instruction des recrues devient chaque jour plus difficile. C'est en vain que les officiers se multiplient, qu'ils redoublent d'efforts : la durée du service est si courte et les exigences de la guerre moderne sont tellement compliquées que le zèle de nos lieutenant ne suffit plus à la mission patriotique qu'ils ont à remplir. Au milieu de doctes commentaires et de dissertations plus philosophiques que pratiques, nous avons entendu quelques vieux chevrons invoquer les traditions du passé. Ils affirmaient, ces troupiers blanchis sous le harnais, que la graine de sous-officiers germe encore dans la terre française et qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour rendre à nos cadres inférieurs la valeur qu'ils ont trop rapidement perdue. Faut-il ajouter que personne n'a prêté l'oreille à ces discours extravagants ?

« Que nous content les anciens ? répétaient à l'envi les tout jeunes gens qui dissertent de *omni re scilicet* sans rien avoir approfondi. Les traditions ! Autant avoir écrit tout de suite qu'on a l'intention de perpétuer les errements de la routine ! Détestable confusion qui s'est introduite à la faveur du tro uble produit dans les esprits par les funestes événements de la dernière guerre ! Dénoncer l'habitude de routine, rien de mieux, je l'accorde ; il est vrai qu'il subsiste toujours et qu'il a la vie dure. Rompre la chaîne des traditions, c'est tâche plus aisée sans doute, mais beaucoup moins justifiable. Autant vaudrait renier notre histoire, proscrire nos légendes, effacer les souvenirs qui nous consolent et qui raffermissent nos courages trop souvent ébranlés. »

L'ORDINAIRE

LA PENSION DES SOUS-OFFICIERS

Quelqu'un qui ne perd pas son temps, c'est M. Gigot, capitaine en retraite et percepteur à Dammarié. Les six pétitions qu'il vient d'adresser à la Chambre des députés méritent réellement d'être prises en considération ; il n'en est pas une seule qui n'ait été minutieusement étudiée, et, pour ne citer que celle qui nous intéresse directement, il est certain que les recherches de M. Gigot aideront la commission sénatoriale de l'armée à résoudre le problème qui s'impose à ses études méditations. Si quelque sénateur voulait bien faire convoquer M. Gigot par la commission que préside l'honorable général Canrobert, je pense que les généraux qui délibèrent aujourd'hui sur les destinées de l'armée ne regretteraient point d'avoir consulté un simple capitaine.

Quede fois n'a-t-on pas dit : « Nous n'avons plus de sous-officiers ? » D'illustres écrivains nous ont tracé le désolant tableau des cadres appauvris et des régiments désorganisés. L'instruction des recrues devient chaque jour plus difficile. C'est en vain que les officiers se multiplient, qu'ils redoublent d'efforts : la durée du service est si courte et les exigences de la guerre moderne sont tellement compliquées que le zèle de nos lieutenant ne suffit plus à la mission patriotique qu'ils ont à remplir. Au milieu de doctes commentaires et de dissertations plus philosophiques que pratiques, nous avons entendu quelques vieux chevrons invoquer les traditions du passé. Ils affirmaient, ces troupiers blanchis sous le harnais, que la graine de sous-officiers germe encore dans la terre française et qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour rendre à nos cadres inférieurs la valeur qu'ils ont trop rapidement perdue. Faut-il ajouter que personne n'a prêté l'oreille à ces discours extravagants ?

« Que nous content les anciens ? répétaient à l'envi les tout jeunes gens qui dissertent de *omni re scilicet* sans rien avoir approfondi. Les traditions ! Autant avoir écrit tout de suite qu'on a l'intention de perpétuer les errements de la routine ! Détestable confusion qui s'est introduite à la faveur du tro uble produit dans les esprits par les funestes événements de la dernière guerre ! Dénoncer l'habitude de routine, rien de mieux, je l'accorde ; il est vrai qu'il subsiste toujours et qu'il a la vie dure. Rompre la chaîne des traditions, c'est tâche plus aisée sans doute, mais beaucoup moins justifiable. Autant v